

## Pourcentage d'écoles où les portfolios des langues II et III sont utilisés (année scolaire 2015-2016)

	Degré primaire et secondaire I	Écoles professionnelles	Écoles de maturité professionnelle	Écoles de culture générale	Écoles de maturité gymnasiale
	portfolio des langues II	portfolio des langues III	portfolio des langues III	portfolio des langues III	portfolio des langues III
BE	Pas de données.	Pas de données.	76% – 99%	1% – 25%	1% – 25%
FR-fr	0% <sup>(1)</sup>	1% – 25%	1% – 25%	50%	26% – 50%
GE	100% <sup>(2)</sup>	0%	0% <sup>(6)</sup>	0% <sup>(6)</sup>	0% <sup>(6)</sup>
JU	1% – 25%	0%	0%	0%	0%
NE	100% <sup>(3)</sup>	1% – 25%	1% – 25%	0%	1% – 25%
VS	1% – 25%	Pas de données <sup>(5)</sup> .	Pas de données.	0%	0%
VD	1% – 25% <sup>(4)</sup>	Pas de données.	Pas de données.	1% – 25%	1% – 25%

### Remarques :

Le tableau ci-dessus montre les réponses de l'enquête CDIP-IDES à la question : « Le Portfolio des langues II / III est-il utilisé pour le degré primaire et secondaire I / écoles professionnelles / écoles de culture générale / écoles de maturité gymnasiale ? »

Les degrés de la scolarité obligatoire sont définis d'après la Convention scolaire romande.

### Notes :

(1) FR-fr : Phase expérimentale.

(2) GE : Le portfolio des langues (PEL) est appliqué dans toutes les classes dès la 7<sup>e</sup> année.

(3) NE : Le PEL II est mis à disposition de tous les élèves et enseignants du cycle 3 (années 9-11). Dès 2015-2016, et à titre d'expérience pilote, tous les élèves et les enseignants de 5<sup>e</sup> année du cycle 2 bénéficient du PEL I. À titre expérimental, dans quelques classes des années 8 à 11. À la rentrée scolaire suivante, ce sont les élèves et les enseignants de 5<sup>e</sup> et de 6<sup>e</sup> qui en bénéficient également à titre expérimental.

(4) VD : En phase de test actuellement.

(5) VS : Le canton du Valais encourage les jeunes à entreprendre leur formation (théorique et/ou pratique) dans l'autre partie linguistique du canton.

(6) GE : Le travail pédagogique a lieu en lien avec le Cadre européen commun de référence pour les langues : apprendre, enseigner, évaluer (CECR).

**Source et complément d'information** : Centre d'information et de documentation de la Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP-IDES), Enquête auprès des cantons 2015-2016, <http://www.edk.ch/dyn/15540.php> (consulté le 09.01.2017).

**Réalisation du tableau** : Institut de recherche et de documentation pédagogique/Unité de recherche Sociologie, statistique et monitoring de l'éducation (2017).